





Colloque International

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES ET SON IMPACT SUR LES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Un partenariat entre la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme - LIDHO et le Bureau régional sur l'État de droit de la Fondation Konrad Adenauer.

les 12 et 13 mai 2022 à Heden Golf hôtel, Cocody - Abidjan, Côte d'Ivoire







Colloque international « L'exploitation des ressources naturelles et son impact sur les droits humains en Afrique de l'Ouest »

Organisé par de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme en partenariat avec le Bureau régional sur l'Etat de droit de la Fondation Konrad Adenauer

> Abidjan, Côte d'Ivoire 12.- 13.05.2022







Jeudi 12 mai 2022		
09:00 - 09:30	Accueil et installation des invités et participants	
09:30 - 10:00	Cérémonie d'ouverture - Willy Alexandre NETH, président du bureau exécutif national de la LIDHO - Ingo BADORECK, directeur régional, Fondation Konrad Adenauer - Ministre des Mines, du pétrole et de l'énergie ou son représentant	
10:00 - 10:30	Photo de famille et pause-café	
10:30 - 11:00	Propos introductifs « Exploitation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest et respect des droits humains : état des lieux, enjeux et perspectives » Par Pacifique MANIRAKIZA, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, ancien Président du groupe de travail sur les industries extractives, l'environnement et les violations des droits de l'homme de la CADHP	
11:00 - 11:45	Panel 1 : Le droit à un environnement sain (sécurité alimentaire, eau et assainissement, logement et santé) dans les zones d'exploitation minière Modérateur : Willy Alexandre NETH, président de la LIDHO Panélistes : 1. Honorable Débi Daniel N'GORAN, chef du village d'Angovia (CDLM) 2. Ghislain Wilfrid ATTREMAN, chef du bureau aquacultures et pêches d'Angovia 3. Ibrahim DIORI, chef du département droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire, association Alternative Espaces Citoyens (AEC), Niger	
11:45 - 12:15	Discussions – Echanges	
12:15 - 13:30	Déjeuner	







13:30 - 14:15	Panel 2 : La question foncière dans le secteur minier Modérateur : Dr. Mamadou COULIBALY, vice-président de la LIDHO Panélistes : 1. Jean-Albert NIANSOUMOU, directeur de la recherche et de l'exploitation minière industrielle, Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie 2. Dr. Jonathan GBEDE, enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké 3. Pr. Alain TOH, maître de conférences en sociologie à l'Université Félix-Houphouet-Boigny de Cocody, chef de département de sociologie
14:15 - 14:45	Discussions – Echanges
14:45 - 15:30	Panel 3 : Le droit à un travail décent dans l'industrie minière Modérateur : René Légré HOKOU, chef de cabinet de la présidente du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) Panélistes : 1. Djétouan KOUASSI, directrice juridique et de l'administration Société de Développement des Mines en Côte d'Ivoire (SODEMI) 2. Nonthiès KONE, présidente de l'Action pour la Promotion des Droits de l'Homme (APDH) 3. Kobenan Kra Michel KOUMAN, comité de développement local minier de Bondoukou
15:30 - 16:00	Discussions – Echanges
16:00 - 16:30	Café/Thé







Vendredi 13 mai 2022		
09:00 - 09:30	Lecture et adoption du rapport du jour 1	
09:30 - 09:45	Pause-café	
09:45 - 10:30	Panel 4 : La situation de la femme et de l'enfant dans les zones d'exploitation minière	
	Modérateur : Pr. Bernadette AVO-BILE , professeur de physique à l'Université Felix-Houphouët-Boigny Panélistes :	
	 Désiré KOUASSI, coordinateur du Comité de Lutte Contre la Traite et l'Exploitation des Enfants au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Christine LOGBO-KOSSI, directeur général du Groupement professionnel des miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI) Boureima CISSE, spécialiste de la gouvernance des industries extractives (ITIE), Mali 	
10:30 - 11:00	Discussions – Echanges	
11:00 - 11:45	Panel 5 : Responsabilité pénale, sociale et environnementale des entreprises et contrôle de l'activité minière par les autorités publiques	
	Modérateur : Pr. Gilbert GONNIN , directeur de l'Institut d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie Africain (IHAAA)	
	Panélistes :	
	 Mamadou Lamarana DIALLO, coordinateur de programmes Action Mines Guinée Ernest Kouadjo N'GUESSAN, chef de la Brigade de Répression des Infractions au Code Minier, Ministère des Mines, Pétrole et de l'Energie. Moriba TRAORE, magistrat, conseiller au secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature, Burkina Faso 	
11:45 - 12:15	Discussion – Echanges	







12:15 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 14:15	Panel 6 : L'inclusion des communautés locales dans l'industrie extractive (droit à l'information, à la consultation, à la participation et au consentement libre, préalable et éclairé)
	Modérateur : Pr. André KAMATE , professeur de lettres à l'Université Félix-Houphouët-Boigny, conseiller du Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
	Panélistes :
	 Dr. Michel YOBOUET, directeur exécutif du Groupe de recherche et de plaidoyer dans les industries extractives (GRPIE) Hyacinthe KOUASSI, directeur exécutif de Publiez Ce Que Vous Payez-Côte d'Ivoire (PCQVP) Alioune DIALLO, président du tribunal de grande instance de Kédougou, Sénégal
14:15 - 14:45	Discussions – Echanges
14:45 - 15:30	Panel 7 : La nécessaire contribution des entreprises minières au développement local
	Modérateur : Paul ANGAMAN , président de la Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT)
	Panélistes :
	 Barthélémy FOFANA, directeur du Groupement des coopératives artisanales de Dabakala Jonas HIEN, coordonnateur de l'Organisation pour le Renforcement des Capacités de Développement (ORCADE) Ali IDRISSA, coordinateur national du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB) et de Publiez Ce Que Vous Payez-Niger (PCQVP)
15:30 - 16:00	Discussions – Echanges
16:00 - 16:15	Lecture et adoption des recommandations







16:15 - 16:30	Cérémonie de clôture - Willy Alexandre NETH, président du bureau exécutif national de la LIDHO - Margaux WIPF, coordonnatrice principale du bureau régional de la KAS - Ministre des mines ou son représentant
16h30-17h00	Conférence de presse de fin
17:00 - 17:15	Café/Thé



Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme

2 : Cocody Cité des Arts, Bâtiment F1, Escalier B, 1er Etage, Appartement 14

■ 08 BP 2056 Abidjan - Côte d'Ivoire

(a): 24 22 54 01 16/07 01 79 50 01

: lidhosiege@lidho.ci

www.lidho.ci



Fondation Konrad Adenauer

Programme pour la promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne

: Almadies, Zone 9, en face du Groupe scolaire La pointe des Almadies»

Dakar - Sénégal

: +221 33 868 16 46

: buero.rspdakar@kas.de

: KAS-Programme Etat de droit en Afrique francophone

: @KonradLaw